Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et

du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 64 (1935)

Heft: 8

Rubrik: Rapport général sur la question mise à l'étude par la Société

fribourgeoise d'éducation : enquête sur la pratique de quelques vertus

morales à l'école

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 25.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

et que l'assistance y trouve un notable allégement. C'est aux conseils communaux qu'il incombe, sous réserve de recours au Bureau cantonal de la Mutualité, de déterminer quelles sont les familles qui, en raison de leur situation matérielle et sociale, sont exonérées du payement des cotisations.

Le cas de parents récalcitrants a presque complètement disparu. La collaboration des familles est devenue si effective en maints endroits que les parents prennent spontanément à leur charge une partie des frais médicaux et pharmaceutiques.

La Mutualité paraît avoir conquis définitivement son droit de cité dans notre canton pour le plus grand bien des familles et du pays tout entier.

4. Conférence des écoles secondaires.

Nous rappelons la conférence fixée au 20 mai, à 9 h., à Fribourg, à l'Hôtel Suisse, entrée par la ruelle du Lycée. Le travail sur « la place occupée par l'intérêt et la spontanéité dans la formation éducative » sera présenté par M^{11e} Laure Dupraz, directrice de l'école secondaire des jeunes filles de la ville de Fribourg.

Aucune convocation personnelle n'est envoyée.

F. BARBEY.

PARTIE NON OFFICIELLE

RAPPORT GÉNÉRAL

sur la question mise à l'étude par la Société fribourgeoise d'éducation

Enquête sur la pratique de quelques vertus morales à l'école

PLAN DE TRAVAIL

Introduction.

La Société fribourgeoise d'éducation a mis, cette année, à l'étude une enquête sur la pratique de quelques vertus morales à l'école.

Ce sujet est actuellement d'une importance capitale. L'heure présente et future exige des hommes clairvoyants et doués d'une indomptable énergie. C'est pour cela que l'école doit former non des abstractions, mais des personnalités. Son rôle est avant tout de façonner des hommes et des femmes capables de comprendre le sens de la vie et d'y conformer leur conduite selon les circonstances particulières du milieu dans lequel ils sont appelés à vivre et selon les ressources personnelles et originales de leur nature.

Toute vertu acquise a sa source dans la nature, qui en fournit le germe. Le travail de l'éducation consiste à développer harmonieusement ce germe. Pour y parvenir, il faut que l'éducateur connaisse le but et le sujet à éduquer, qu'il marque le point de départ et le point d'arrivée. Voilà pourquoi la culture des vertus naturelles doit commencer par une enquête, établir ensuite une méthode en rapport avec les constatations faites.

Cette recherche, portant sur la probité, la véracité, la ponctualité, le sentiment de l'honneur et la politesse, sera spécialement envisagée au point de vue scolaire.

Nous renvoyons pour la partie d'introduction philosophique et théologique au rapport publié par le Comité de la Société fribourgeoise d'éducation, rapport publié dans le Bulletin pédagogique du 15 mai 1934, pages 116-118.

Pour chaque vertu nous suivons le même plan, nous croyons bon dès lors d'étudier les cinq vertus de front, afin de condenser le plus possible notre travail et d'éviter les répétitions.

Voici le plan que nous nous proposons de suivre :

- 1. Définitions.
- 2. Importances.
- 3. Causes des manquements:
 - a) erreur intellectuelle : ignorance totale, ignorance partielle, notion opposée;
 - b) erreur sentimentale (passions);
 - c) mauvais exemples : maître, enfants, parents,

société;

d) habitude du vice : péché originel,

parents,

répétition de l'acte.

- 4. Moyens de combattre :
 - a) moyens préventifs;
 - b) moyens répressifs;
 - c) redressement de l'erreur intellectuelle;
 - d) redressement de l'erreur sentimentale.
- 5. Pratique de l'acte bon.

Les cinq vertus à étudier s'enchaînent l'une l'autre, c'est pour ce motif que nous faisons précéder chaque chapitre de considérations générales se rapportant à chacune d'elles.

Pour réaliser le but de l'éducation, une coopération entre le maître, le prêtre, les parents et la société est d'une absolue nécessité.

Le prêtre peut être partout le soutien du maître, son principal conseiller et son meilleur ami. L'école et la famille ont le même but : développer en l'enfant ce dont il a besoin pour vivre sa vie telle qu'il doit la vivre. Les moyens de collaboration sont nombreux : livrets scolaires, examens annuels, fêtes scolaires, conférences éducatives, visites mutuelles, etc. Le maître aura également de bons rapports avec les autorités. Il exercera sa bonne influence dans les sociétés de chant, musique, tir, car son travail éducatif ne se borne pas seulement à sa classe. Il sera jugé par l'influence qu'il exerce dans son milieu.

DÉFINITIONS

- I. La probité consiste à ne point faire du tort à son prochain et à observer envers lui tous les devoirs de la justice et de l'équité.
- II. La véracité est l'attachement constant à la vérité. On peut la définir également le culte de la vérité. Elle se nomme aussi franchise, sincérité. Le vice opposé est le mensonge, la fausseté.

Importance de la probité et de la véracité.

Ce que la probité est au respect jaloux de la propriété, la véracité l'est au maintien intégral de la vérité.

Ces deux vertus ayant entre elles maintes affinités, nous les envisagerons simultanément.

Elles sont au premier rang des vertus qui font les hommes dignes de ce nom.

Pour chacun, qu'il s'agisse de sa vie privée ou sociale, ces vertus ont une importance capitale.

Le mensonge et l'acte improbe troublent l'âme, provoquent le remords et rendent le coupable passible de sanctions divines et humaines.

Pour s'attirer l'estime et la considération de son prochain, ne faut-il pas se révéler franc et probe? Il est fort difficile, parfois même impossible, de regagner la confiance de son prochain quand une fois on l'a trompé.

Combien seraient agréables les relations entre les hommes si tous avaient à cœur de cultiver la probité et la véracité!

Combien est pénible cette défiance qui règne dans les rapports des uns vis-à-vis des autres ?

III. La ponctualité ou exactitude consiste à accomplir toutes choses : 1° à temps ; 2° d'après l'ordre le plus logique ; 3° avec le maximum de perfection.

Importance.

Comme la définition l'indique, cette vertu a une triple importance. Manquer de ponctualité est un défaut bien fribourgeois... oui... mais il est aussi universel! La ponctualité est un indice de loyauté, de justice qui porte à calculer notre temps afin de ménager celui du prochain.

Elle rend la vie fructueuse. Aucune bonne habitude, aucun succès ne peuvent être acquis sans cette force qui règle nos actes dans leur durée, leur coordination et leur perfection.

Cultiver la ponctualité, c'est éduquer la volonté.

Le manque de ponctualité entraîne le gaspillage des forces. Il est à la base de toute faillite morale, intellectuelle et matérielle.

Que d'améliorations apporterait la pratique rigoureuse de cette vertu dans le monde!

IV. Le sentiment de l'honneur est le sentiment de la dignité personnelle et le désir de l'estime d'autrui.

Importance.

Tout homme, s'il n'est pas dénaturé, tient très haut son honneur et il s'applique à le garder à tout prix comme un trésor qu'il faut conserver soigneusement. Ce sentiment porte l'homme à s'abstenir d'actions mauvaises par crainte de l'opprobre attaché. Il implique aussi l'honnêteté qui est l'amour de la vertu.

Malheureusement, il y a beaucoup d'enfants qui semblent ne pas tenir à leur honneur, qui ne savent pas en apprécier le prix. Saint Ambroise dit : « La tenue du corps est le langage de l'âme, c'est d'après elle qu'on juge si l'homme est léger et sans consistance, ou si, au contraire, c'est un caractère sérieux sur lequel on peut compter. »

L'honneur tient l'homme dans le chemin du devoir, stimule l'effort dans le bien, empêche les chutes morales.

V. La politesse consiste à observer les règles de la convenance sociale et à témoigner à autrui les sentiments de respect, d'estime et de charité.

Importance.

La politesse est la fleur de la charité chrétienne. La civilisation la plus avancée serait peu de chose s'il lui manquait cette fleur qui embellit tout et rend la vie plus douce, plus digne. On juge le degré de civilisation d'un peuple à la pénétration de la politesse jusque dans les classes inférieures. Qu'est l'instruction pour l'homme, si elle n'est accompagnée de l'éducation?

De l'Educ. Apôtre. « Vous ne craignez pas de marcher pieds nus sur les cailloux roulés du bord de la mer : les vagues et les rochers ont poli leur surface et arrondi leurs angles. Mais, sur le chemin pierreux où les silex éclatés ont des pointes aiguës et des lames tranchantes, vous n'avancez que munis de fortes chaussures. Il en est ainsi parmi les hommes : certaines personnes ont tant de savoir-

vivre qu'on les fréquente avec assurance, sans danger des froissements pénibles; certaines gens, au contraire, ont des manières si blessantes qu'il semble qu'on se heurte à des buissons d'épines. »

Sa nécessité se fait sentir dans nos relations sociales. Elle les facilite grandement et produit la sympathie. Il faut entendre par là la véritable politesse et non une espèce de-politesse qui frise l'hypocrisie.

CAUSES DES MANQUEMENTS

1. L'erreur intellectuelle

Elle est due à l'ignorance de la notion concernant la vertu, ignorance provenant :

- a) d'un enseignement religieux, familial, scolaire, social, insuffisant ou stérile, nul ou opposé;
 - b) d'erreurs de raisonnement, de jugement, d'imagination. Elle peut être :
 - a) totale (aucune notion concernant la vertu);
- b) partielle : ignorance 1° des diverses formes de l'acte contraire à la vertu ; 2° de ses conséquences ;
- c) remplacée par la notion opposée (enseignements ayant inculqué de faux principes, maximes, conseils).

I. PROBITÉ.

a) L'ignorance totale n'existe pas dans la plupart des cas, l'instinct de propriété étant inné.

Exemple: Tout voleur se cache pour accomplir son acte. En possession de l'objet, la crainte d'être découvert le poursuit. Interrogé, il nie; soupçonné, il rougit parfois, balbutie, finit par avouer et demande grâce.

- Il a donc conscience d'avoir commis un acte répréhensible.
- b) L'ignorance partielle.

Exemple : 1. André ne fait aucune différence entre voler 5 fr. à un ouvrier ou à un riche.

2. Louis et Pierre ont horreur du vol.

Cependant, Louis se considère naïvement le propriétaire d'une somme trouvée.

Pierre n'admet pas la fausse déclaration d'impôt comme illégitime.

- 3. Jean fait une entaille à un arbre, un banc, un objet quelconque; il ne se rend pas compte que son acte ou sa répétition par d'autres camarades nécessiteront le remplacement des choses détériorées, d'où un dommage de 20 fr., 50 fr., et plus.
- c) La notion opposée peut être apportée par les parents ayant inculqué à leurs enfants de faux principes (cela ne fait pas de tort aux riches; vole, mais ne te fais pas prendre); par certaines doctrines communistes niant le droit de propriété; par de fausses maximes (l'argent n'a pas de couleur).

II. LA VÉRACITÉ.

a) L'ignorance totale, inexistante dans la plupart des cas, le menteur comme le voleur ayant conscience de sa faute.

Cependant, les défauts inhérents à l'intelligence enfantine : manque de réflexion, de jugement, de raisonnement, d'observation ; imagination portée à fabuler (mythomanie), à créer un monde entier peuplé de ses ambitions, peuvent altérer et même fausser complètement la vérité. Citons également l'abus d'histoires fantaisistes.

Exemple: 1. Un soir, Pierre voit trembler quelque chose au bord d'un bois. Il a peur, détale et assure avoir vu un brigand. C'était une feuille.

- 2. Un enfant, après avoir entendu le récit de la chèvre de M. Seguin, soutenait avec force avoir lutté contre un loup.
- 3. Un autre disait avoir vu un combat de bêtes fauves après avoir lu un récit d'explorateur.
- 4. Jacques assurait avoir vu 50 chamois, alors qu'en réalité il y en avait 10.
- b) L'ignorance partielle. Certains enfants et personnes ont horreur du mensonge, mais considèrent le mensonge officieux ou plaisant comme permis.

Exemple: 1. Maman n'est pas là, dit une fillette à une visiteuse importune.

2. Pierre a dû balayer, dit Louis à son père pour excuser son frère qui a été puni.

Les mensonges du 1er avril, faux renseignements à la police pour se payer de la tête du gendarme, divers mensonges d'espièglerie sont généralement admis par la gent écolière et même par certaines catégories de personnes, parce que souvent on ne se rend pas compte des graves conséquences qui peuvent en découler.

c) La notion opposée, inculquée par de fausses maximes. « Des mensonges, il en faut pour faire ses affaires. Celui qui dit la vérité est un imbécile. Mentez, mentez toujours, il en restera quelque chose (Voltaire). Cela ne fait de tort à personne. »

III. LA PONCTUALITÉ.

- a) L'ignorance totale. Elle peut être imputée aux diverses causes suivantes :
- 1. Manque de connaissance suffisante du travail à exécuter, incapacité professionnelle (on ne peut livrer à point un meuble, une machine, un article, si on ignore jusqu'aux éléments du métier).
- 2. Inattention, mémoire faible : Paul arrive en retard à une séance théâtrale parce qu'il n'a pas écouté, pas retenu l'heure exacte fixée par le maître. Un élève n'a pas fait sa punition parce qu'il n'y avait pas pensé.
 - 3. Manque de réflexion, de raisonnement, de jugement dans

l'organisation de sa vie, de son travail. Que d'actes faits à contretemps : Madame reprise un bas, alors que le dîner n'est pas prêt ; Monsieur lit son journal à table ; un écolier veille tard pour terminer ses tâches, alors qu'il aurait eu le temps l'après-midi, etc.

- 4. L'esprit de routine produit par l'habitude inconsciente qui détruit peu à peu toute personnalité et transforme l'homme en automate.
- b) L'ignorance ou inattention partielle. Tels seront rigoureusement exacts au travail, mais seront en retard aux offices, aux assemblées, aux répétitions de chant, de musique; tels autres seront toujours à l'heure, mais feront attendre leurs créanciers.

Que de commerçants, d'artisans, d'employés ne se rendent pas suffisamment compte des conséquences de leur manque de ponctualité : perte de clientèle, de situation, avarie de marchandises, catastrophes diverses.

c) La notion opposée. — Atmosphère familiale, sociale, empoisonnée par « Ly è prâ bon ; Ly è prâ. C'est assez tôt, on a le temps ; il y a le quart d'heure académique ; il faut savoir se faire désirer ; je m'en fous, après moi le déluge ».

Un esprit d'insoumission et d'émancipation souffle actuellement qui porte à considérer la ponctualité comme un esclavage, de la superstition.

IV. LE SENTIMENT DE L'HONNEUR.

a) L'ignorance totale, cela est assez rare, car la dignité de soi est innée dans la plupart des hommes, mais existante parfois chez les enfants.

Exemples: 1. Elèves se présentant dans une tenue négligée, mains sales, cheveux en désordre, habits déchirés et boueux, chaus-sures crottées. Leurs livres ne sont pas doublés, les pages sont déchirées et tachées, l'écriture n'est pas soignée.

- 2. Elèves indifférents en présence du bien ou du mal, du beau ou du laid, des récompenses ou des punitions, des éloges ou des blâmes.
 - b) L'ignorance partielle (cas très fréquents).

Exemples : 1. Elève paresseux qui reçoit son livret scolaire sans aucune émotion, mais qui, en récréation, fait son possible pour gagner la partie commencée.

- 2. Tel autre ne pense pas que sa mauvaise conduite est la cause d'un insuccès.
- c) La notion opposée. La fin justifie les moyens. Pourvu que personne ne me voie.

Exemples : 1. En récréation, quel cas fait-on des lignes qu'on ne doit pas dépasser si personne ne surveille ?

2. Claude fournit un travail sans faute : Il est félicité devant toute la classe. Plus tard, le maître découvre que Claude l'a trompé.

V. LA POLITESSE.

a) L'ignorance totale. — Ce cas est très fréquent, car on manque souvent à cette vertu par ignorance des règles de convenance; mais cas très rare pour ce qui est de la politesse du cœur.

Exemples: 1. Enfants s'accoudant sur la table, montrant du doigt les mets, se servant les premiers, parlant la bouche pleine, etc.

- 2. Personnes se tenant mal, tête couverte, ne frappant pas ou bruyamment avant d'entrer, ne cédant pas leur place, éternuant ou se mouchant avec bruit, etc.
 - b) L'ignorance partielle.

Exemples: 1. Enfants polis, mais impolis envers les gens de service.

- 2. Enfants aimant leurs parents, mais ne les saluant pas le matin et le soir.
- 3. Jeunes gens ne se doutant pas que leur impolitesse est la cause d'un échec.
- c) La notion opposée, provenant de l'enseignement familial (Pas tant de manières; ces messieurs les automobilistes ne sont pas si pressés), des idées communistes et modernes incitant au manque de respect envers les autorités; de maximes : Œil pour œil, dent pour dent. (Si quelqu'un est impoli envers vous, faites de même.)

2. L'erreur sentimentale.

Les passions sont, sans nul doute, l'une des causes les plus fréquentes, les plus tenaces, les plus profondes des manquements aux cinq vertus.

CAPRICE, VANITÉ, AMOUR-PROPRE, ORGUEIL, PRÉSOMPTION.

I. Probité. — Elèves trichant pour obtenir de meilleures notes que leurs camarades.

Concurrents se causant du tort de mille manières pour se surpasser.

Louise vole une broche à sa compagne pour être plus attrayante.

Le robinet d'eau coule... inondation... Personne ne l'a ouvert... André, le coupable, ne veut pas s'accuser par amour-propre, de peur d'être humilié.

II. Véracité. — Vantardises d'enfants exagérant leurs qualités, leurs prouesses, la condition de leurs parents.

Mensonges par entêtement contre l'évidence pour soutenir un point de vue personnel.

III. Ponctualité. — Louise a une robe neuve; elle arrive en retard pour se faire admirer.

François, fils du syndic, ne s'excuse pas de son retard, va tranquillement à sa place avec l'arrière-pensée : « Le maître n'osera pas me réprimander, je suis le fils de... »

Jean n'a pu se lever à temps. Il ne s'excuse pas, car il a honte d'avouer sa paresse.

Elèves, ouvriers, artisans ne fournissant un bon travail que pour une exposition, un examen et le négligeant lorsque le patron est absent ou que le travail passera inaperçu.

IV. Sentiment de l'honneur. — Certaines personnes en viennent à croire qu'elles ne doivent rien à personne, d'autres se font d'elles-mêmes une opinion trop avantageuse.

Une jeune fille quitte la campagne pour la ville. Elle revient peu de temps après dans une toilette plus que légère et un accent affecté; elle cherche à ébahir son entourage.

V. Politesse. — Enfants qui se fâchent, se révoltent, font la tête à la moindre réprimande du maître, des parents.

Citoyens ne saluant pas une autorité, une personne peu fortunée.

ENVIE, JALOUSIE, HAINE.

- I. Probité. On vole adroitement pour faire accuser innocemment son prochain qu'on déteste.
 - II. Véracité. Médisances, calomnies.

Elèves accusant camarades ayant fourni meilleurs travaux d'avoir triché de multiples façons.

Ouvriers, employés, artisans, commerçants niant, dénigrant la valeur du travail fourni par leurs collègues.

- III. Ponctualité. On ne paie pas, on ne livre pas le travail à temps, on ne le fait qu'à moitié pour causer du tort à autrui.
- IV. Sentiment de l'honneur. Victor dissimule ses torts. Il ne se fera pas scrupule de diriger ses soupçons sur son camarade qu'il hait.
- V. Politesse. Enfants qui profèrent des paroles blessantes envers un camarade détesté.

Jeanne ne salue pas Louise qui a remporté un succès en dictée.

Insouciance, légèreté, négligence, paresse.

- I. *Probité*. Vols d'argent, d'objets utiles, de marchandises diverses parce qu'on n'a pas le courage de se les procurer par le travail, source de bien-être.
- II. *Véracité*. Faux prétextes pour excuser un travail non exécuté, inachevé : maladies, visites, travaux accablants, livres égarés, etc.
- III. Ponctualité. Désordre dans ses affaires : livres, cahiers égarés, déchirés ; factures, outils, objets divers introuvables ; retard au travail, dans ses payements ; travaux défectueux.
- IV. Le sentiment de l'honneur. Louise, coquette au dehors, ne se soucie pas de sa tenue à la maison.

Elève ne se lavant que le bras droit lors de la revaccination.

V. Politesse. — Jeunes gens n'ayant pas le courage de se découvrir pour saluer, de sortir leurs mains des poches, d'enlever leurs cigarettes.

Amour exagéré du prochain.

I. Probité. — Elèves aidant leurs camarades à voler, à cacher le produit du vol pour leur éviter une punition.

Vols d'objets divers pour les répartir ensuite à des camarades qui en sont privés (objets d'école, friandises, articles de sport, etc.).

- II. Véracité. On nie avoir vu un ami voler, tricher, on l'hospitalise chez soi pour le soustraire à la justice.
- III. Ponctualité. Elèves, employés, ouvriers, membres de société attendant un camarade en retard, s'accusant eux-mêmes, à tort, d'avoir été complices d'une défectuosité dans l'exécution d'un travail.
- IV et V. Sentiment de l'honneur et politesse. Certains se conduisent mal pour ne pas s'attirer des éloges au détriment de leurs camarades.

TIMIDITÉ, FAUSSE HONTE, CRAINTE.

I. *Probité*. — On imite des compagnons voleurs de peur d'être raillé, menacé, battu.

Certains élèves signent eux-mêmes leurs livrets scolaires par crainte des remontrances paternelles.

II. Véracité. — On craint de dire son idée, de la soutenir, de peur d'être ridiculisé, combattu.

On ment par peur des punitions d'un maître, d'un patron trop sévère, violent.

III. Ponctualité. — On attend un camarade pas pressé, on s'expose à être en retard, car on n'ose seul aborder un supérieur, entrer dans un local privé ou public.

On livre un travail après la date fixée parce qu'on en redoute l'appréciation.

On a une fausse honte de passer pour un chronomètre, un bilieux, un maniaque, un homme parfait. On craint d'affirmer sa personnalité.

IV. Sentiment de l'honneur. — Jacques trouve une place en ville. Il est en mauvaise compagnie, n'ose pas remplir ses devoirs et se bien conduire.

On n'a pas le courage de dire son idée à un supérieur.

V. *Politesse.* — Elèves ne s'excusant pas d'une arrivée tardive, s'exprimant gauchement, commettant des maladresses, se cachant pour ne pas saluer.

Intérêts divers : amour exagéré de l'argent, du luxe, de ses aises ; gourmandise, sensualité ; plaisirs, jeux, représentations, promenades ; amour de la destruction.

I. Probité. — Avares thésaurisant dans l'unique plaisir de palper. Vols d'objets de luxe : argenterie, tableaux, etc. Vols de choses utiles et agréables.

Vols d'argent pour se payer une promenade, une place de spectacle (cinéma, théâtre, football).

Vols pour satisfaire ses plus bas instincts.

Dégâts à la propriété d'autrui pour le plaisir, la volupté de détruire.

II. Véracité. — On nie avoir trouvé telle chose pour s'en approprier et l'utiliser.

On atteste ne pas avoir reçu son argent, sa part d'héritage, de friandises, son billet de spectacle pour toucher à double.

- III. Ponctualité. On s'attarde à ses plaisirs (débit de boissons, concert, jeux de cartes, billard, lectures, radio, promenades) et on néglige ses obligations professionnelles.
- IV. Le sentiment de l'honneur. Elèves se laissant copier pour obtenir de petits cadeaux, se conduisant mal pour bénéficier d'éloges de la part de leurs camarades.

Bonne tenue parce que le maître, les parents ont promis une friandise.

V. Politesse. — Enfant poli envers un visiteur pour recevoir une récompense, puis, après son départ, redevenant impoli.

Jeune homme poli temporairement pour être bien vu, et obtenir un bon certificat, une place avantageuse. (A suivre.)

ARITHMÉTIQUE COMMERCIALE 1

Le cours supérieur d'arithmétique forme la suite logique du cours moyen. L'ouvrage est destiné plus spécialement aux élèves des écoles de commerce du degré supérieur, mais il fournit également aux apprentis désireux de compléter leur formation des renseignements utiles et précis. Un nombre d'exercices très considérable en fait avant tout un ouvrage scolaire dont la présentation typographique ne le cède en rien aux volumes parus précédemment dans la même collection.

Au point de vue pratique, les chapitres consacrés d'une part aux valeurs mobilières et d'autre part à l'étude des cas spéciaux dans le calcul des comptes courants seront d'une utilité certaine à toute personne quelle qu'elle soit; en effet, chacun peut être appelé une fois ou l'autre à résoudre des questions relatives aux valeurs mobilières ou à vérifier un compte courant de banque.

Quant à la partie réservée aux métaux précieux, elle constitue plus proprement un choix d'exercices à l'usage des élèves des écoles de commerce.

SOCIÉTÉ DES INSTITUTRICES

Réunion mensuelle. — A Romont, jeudi 23 mai, à 2 h., à l'Ecole primaire des filles.

¹ Marcel Binggeli : III. Arithmétique commerciale, cours supérieur, un vol. in-16, broché, Fr. 3.—. Librairie PAYOT.